



**Fédération Syndicale Unitaire - Section départementale de La Réunion**  
88 Chemin Bancoul, Appt 7 97490 Sainte Clotilde  
Mél. fsu974@fsu.fr - Tél. 06.92.86.29.46 - Fax. 02.62.22.35.28

## **RAPPORT D'ACTIVITE 2006-2009**

Depuis des années et sous couvert de Révision Globale des Politiques Publiques, les services publics et leurs agents sont victimes d'agressions politiques virulentes qui se sont considérablement amplifiées depuis le début du mandat de Nicolas Sarkozy.

La notion de service rendu aux usagers a pratiquement disparu sauf dans les discours, au profit des impératifs de performance et de rentabilité ; ceci conduit chaque année et dans tous les secteurs à des suppressions massives de postes, à des budgets de plus en plus étriqués et, conséquemment, à des difficultés de plus en plus grandes à remplir des missions de qualité auprès du public.

Ces attaques sont d'autant plus préjudiciables que, si les services publics occupent un salarié sur 5 en France hexagonale, à la Réunion un salarié sur trois travaille dans la fonction publique. Ceci s'explique par la faiblesse du secteur marchand en terme d'emplois et un taux de chômage très élevé (autour de 30%) et la Fonction Publique contribue efficacement depuis longtemps à constituer un rempart contre les inégalités et le chômage.

Dans ce contexte particulier, le rôle de la FSU, première organisation syndicale de la fonction publique d'Etat, est donc de toute première importance.

Ces trois dernières années, la FSU Réunion s'est développée et renforcée, élargissant par la même son champ d'intervention et son impact.

### ***Une FSU élargie***

Depuis le Congrès de Perpignan, l'enjeu n'était pas mince: faire sortir la FSU de son champ traditionnel pour l'amener vers la fonction publique territoriale ; cette évolution est devenue incontournable après le transfert des personnels TOS vers les collectivités (Région et Département).

Nous l'avions farouchement combattu mais une fois le processus engagé, nous ne pouvions pas laisser nos collègues transférés se débattre seuls avec leur nouvelle tutelle.

Pour y parvenir, nous avons créé le SDU-CLIAS en 2008, dont la syndicalisation est en constante progression, ouvert des sections dans plusieurs communes (St André, St Benoit, Ste Suzanne, Bras-Panon, Plaine-Des-Palmistes) et dans les deux collectivités ; une équipe s'est constituée autour de Stéphan Carpaye, cadre à la CINOR et s'est lancée aussitôt dans la bataille des élections professionnelles en partenariat avec l'UNATOS et le SNETAP. Ce fut une première remarquée et l'extrême agressivité de certains compétiteurs en témoigne, la FSU ne laisse pas indifférent! Elle est même ressortie grandie après l'épuisement de ces compétiteurs qui usent et abusent des recours juridiques, en pure perte.

Michel Angot, responsable national de ce syndicat nous a fait l'honneur de sa visite en juin 2009.

### ***une FSU renforcée***

Une série d'indicateurs témoignent de la vitalité de la section:

la FSU Réunion regroupe aujourd'hui 18 syndicats implantés dans le secteur éducatif mais aussi dans les collectivités territoriales, le Pôle Emploi, les services de l'Environnement, la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Plusieurs syndicats voient depuis quelques mois leur syndicalisation décoller.



**Fédération Syndicale Unitaire - Section départementale de La Réunion**  
**88 Chemin Bancoul, Appt 7 97490 Sainte Clotilde**

**Mél. fsu974@fsu.fr - Tél. 06.92.86.29.46 - Fax. 02.62.22.35.28**

Le SDU-CLIAS connaît un développement très important et sa syndicalisation est exponentielle ; L'UNATOS qui avait subi le contrecoup du transfert des TOS aux collectivités, voit cette année sa syndicalisation progresser sensiblement ; nous saluons aussi le développement du SNASUB qui, depuis l'ouverture d'une section syndicale au rectorat animée par Odel Oumana a doublé en quelques mois le nombre de ses adhérents.

En outre, à l'université nous avons plusieurs élus dans les instances paritaires et une présidence proche de la FSU, ce qui est à mettre au crédit du travail conjoint du SNASUB et du SNESUP.

Cette vitalité touche aussi le SNUIPP qui à cette rentrée a augmenté de 120% le nombre de ses adhérents, ce qui est une belle performance et nous ne doutons pas que cette logique se poursuive.

En outre, la rénovation du site Internet du SNUIPP académique a contribué à relancer le syndicat, un site qui enregistre plus de 4000 visites par mois.

D'une manière générale, tous les syndicats de la FSU se caractérisent par un fort dynamisme dans leurs champs de syndicalisation.

Si la désyndicalisation est un phénomène qui touche de façon profonde le monde salarial, nous saluons tout particulièrement ici les camarades qui bataillent âprement, parfois dans des conditions difficiles pour défendre leurs convictions.

### ***une FSU dans le mouvement social Réunionnais***

#### **L'Intersyndicale**

Être associé aux confédérations ne va pas de soi. Parce que le champ de syndicalisation de la FSU est circonscrit au secteur public et que son poids numérique, bien qu'en progression, est moindre par rapport aux deux principales confédérations.

Pour autant la FSU était impliquée dans l'Observatoire des Prix en 2007 participant à toutes les commissions jusqu'à la décision commune des organisations syndicales de le quitter .

Nous participons depuis plusieurs années aussi à toutes les actions unitaires sur l'emploi, les salaires, la défense des services publics -sur ce dernier dossier, nous sommes d'ailleurs la plupart du temps à l'initiative des actions unitaires-, ce qui ne nous empêche pas de conserver notre indépendance et de mener nos actions propres si nous l'estimons nécessaire comme ce fut le cas par exemple pour la venue récente de François Fillon.

#### ***L'exemple du 1er degré***

Depuis deux ans une vague de réformes sans précédent touche le 1er degré, ceci sans la moindre concertation et en dépit des avis négatifs du Conseil Supérieur de l'Education. Dans le contexte particulier de notre département où 70% de nos élèves du Primaire sont en Zone d'Education Prioritaire, ces réformes ont des effets dévastateurs. C'est pourquoi le SNUIPP s'est engagé fermement dans une lutte contre l'application aveugle de ces mesures, toujours dans un cadre unitaire.

#### **Le COSPAR**

Le 5 février 2009, la FSU participait à la création du Collectif des Organisations Syndicales, Politiques et Associatives de la Réunion puis à la rédaction de sa plateforme de 62 revendications. Après les Antilles, la Réunion emboîtait le pas dans ce qui allait devenir un grand mouvement social de lutte pour le pouvoir d'achat et l'emploi. Pendant trois mois, 36 organisations ont lutté côte à côte pour améliorer la situation sociale des habitants les plus fragiles de notre département. Nous avons contribué directement à l'écriture du projet de hausse salariale mais aussi à la rédaction d'un « projet de développement » en marge des Etats Généraux que nous avons décidé de boycotter.



**Fédération Syndicale Unitaire - Section départementale de La Réunion**

**88 Chemin Bancoul, Appt 7 97490 Sainte Clotilde**

**Mél. fsu974@fsu.fr - Tél. 06.92.86.29.46 - Fax. 02.62.22.35.28**

Si le bilan reste sans doute encore à écrire, il faut mettre au crédit du Cospar l'augmentation salariale de 150 euros pour les bas salaires, une baisse de prix pour 250 produits de consommation courante, le gel des loyers sociaux et universitaires et la baisse de plusieurs prestations bancaires. Pour autant, il ne s'agit pas de dire que tout est réglé, loin s'en faut, de nombreux salariés sont encore en attente de leur bonus, la CGPME est hostile à tout effort financier, les collectivités rechignent à octroyer 50 euros supplémentaires à leurs personnels, les prix ne se stabilisent pas à la baisse, mais cette forme historique d'action laissera des traces ne serait-ce que par la constitution d'un front uni contre les abus et les injustices et la FSU peut s'honorer d'y avoir grandement contribué.

### ***Une FSU sur tous les fronts***

#### **La Jeunesse**

Ce sont les jeunes qui ont aujourd'hui les pires difficultés à se dessiner un avenir et particulièrement à la Réunion où le chômage de masse et l'absence de politique ambitieuse en matière d'emploi pousse tout naturellement beaucoup d'entre eux à envisager une carrière dans la fonction publique.

Qu'ils soient lycéens, étudiants, jeunes chômeurs ou jeunes salariés précaires mais aussi jeunes collègues ayant réussi les concours pour lesquelles les places se font de plus en plus rares, la FSU et tous ses syndicats s'impliquent à leurs côtés pour les informer et les défendre.

C'est aussi pourquoi, par exemple, on a vu la FSU Réunion s'associer aux organisations lycéennes et étudiantes pour lutter contre le projet de Réforme des Lycées en 2008, les mesures Péresse pour l'université ou plus récemment à l'UNEF dans le COSPAR pour bâtir une plateforme spécifique autour des questions d'éducation, de formation initiale, d'enseignement supérieur, de vie étudiante ou pour mener des actions conjointes comme celle sur les postes au concours de Professeur des Ecoles.

#### **L'ITR (indemnité temporaire de retraite) et L'indexation des salaires**

Face à un gouvernement qui casse tous les systèmes solidaires et mène une croisade acharnée contre les salariés du public, la FSU a pris ses responsabilités et en retour s'est engagée avec force dans la défense de l'ITR dans une série d'actions en octobre 2008, parfois même à contre-courant de l'intersyndicale qui n'avait pas souhaité nous suivre sur la journée du 7 octobre.

Nous le savons bien sûr, la suppression de l'ITR annonce d'autres mesures dévastatrices pour les agents des fonctions publiques ; il n'est pas innocent de voir régulièrement remise en cause l'indexation des salaires et la FSU s'attache à réagir à chaque nouvelle menace ; c'est pourquoi nous avons récemment lancé un appel suite aux intentions du Trésorier Payeur Général de supprimer, comme il l'avait déjà fait deux ans plus tôt dans ses propres services, cette indexation pour les contractuels du service Jeunesse Et Sport. Notre détermination, conjointement avec la CGTR, l'a poussé à reculer de six mois ses intentions et à assurer par écrit qu'il ne toucherait pas aux contractuels de l'Éducation.

#### **Grippe A**

Quand la pandémie a commencé à toucher la Réunion, nous avons alerté les autorités rectORALES sur la nécessité bien avant la rentrée de mettre en œuvre un protocole sérieux pour y faire face mais le Recteur n'a pas jugé utile de répondre à notre demande. Nous avons dénoncé le manque criant de personnels de santé dans les établissements scolaires, le nombre insuffisants de masques et les consignes inadaptées qui ont fait reposer toute la charge de la prévention sur les épaules des directeurs d'école dans le 1er degré et sur celles des enseignants dans le Secondaire. Nous nous sommes également insurgés contre le fait que la Réunion avait servi de laboratoire d'expérimentation et d'observation de la manière dont cette pandémie pouvait affecter le système



**Fédération Syndicale Unitaire - Section départementale de La Réunion**  
**88 Chemin Bancoul, Appt 7 97490 Sainte Clotilde**

**Mél. fsu974@fsu.fr - Tél. 06.92.86.29.46 - Fax. 02.62.22.35.28**

scolaire du fait d'une date de rentrée antérieure à la Métropole. Après le Chikungunya en 2006, nous constatons une fois de plus l'absence d'une véritable politique de santé publique.

### **L'emploi précaire**

Lutter contre l'emploi précaire doit être le cœur du combat pour les services publics et pour tous les personnels, titulaires ou non ; en effet, l'emploi « kleenex », flexible, corvéable est le modèle « social » que nous rejetons mais qui est en passe de devenir la norme dans toutes les formes de salariat, privé comme public. Ce processus connaît une accélération depuis le début de la présidence Sarkozy.

### **Régime indemnitaire**

Au rectorat comme à l'université, le SNASUB lutte pour que les personnels précaires (administratifs, personnels techniques et de bibliothèques) bénéficient de conditions de travail et de rémunération plus décentes. De même à la Région, l'UNATOS et le SDU-CLIAS bataillent dans un cadre intersyndical large pour mettre fin à l'iniquité qu'est le faible niveau des indemnités des personnels comparé aux autres Régions ainsi qu'au Conseil Général avec en perspective une action le 18 novembre prochain.

### **une FSU combative jusqu'aux Prudhommes**

La presse se fait régulièrement l'écho de procédures engagées par des personnels non-titulaires qui obtiennent gain de cause contre leurs employeurs pour une requalification de leur contrat en CDI ; ils s'appuient en cela sur la loi du 26 juillet 2005 relatif à la transformation, après 6 ans de CDD, de ces contrats en CDI ainsi que sur l'article L 122-2 du Code du Travail qui précise que « les salariés embauchés sous contrat d'accompagnement dans l'emploi (C.A.E) par une personne morale de droit public voient leur statut régi par les dispositions du droit privé. ».

Si ces procédures aboutissent avec parfois le soutien d'autres organisations syndicales, nous aimons rappeler qu'elles sont le résultat d'une jurisprudence initiée par la FSU ; en effet, suite aux actions menées dès 2006 et un recours déposé mai 2007, nous avons été les premiers à obtenir gain de cause pour trois collègues contre le lycée de Sainte Suzanne.

Nous dénonçons cependant le fait que les chefs d'établissement servent de fusibles dans ces affaires et que le rectorat, et donc l'Etat, se réfugie derrière eux pour ne pas assumer sa très grande responsabilité sur ces dossiers.

### **Assistants d'Education**

Il faut préciser que ce cadre réglementaire ne concerne pas toutes les catégories de personnels non-titulaires en particulier les Assistants d'Education qui eux relèvent du droit public sur une base bien précise qui interdit toute reconduction de contrat au delà de 6 ans.

Sur ce dossier la FSU a une approche spécifique: nous refusons de nous associer de près ou de loin aux tenants d'un discours selon lequel les AED seraient illégalement tenus à l'écart des possibilités d'intégration par CDIisation ; c'est les mener dans l'impasse alors qu'il y a de vraies solutions: des statuts de la Fonction Publique existent depuis longtemps pour beaucoup d'entre eux (techniciens informatiques, aide-labo, personnels administratifs par exemple) si les postes étaient offerts à ces concours! Il y a là une bataille sérieuse à mener qu'englobe d'ailleurs la lutte contre les suppressions de postes.

### **AVS/AVSI/AED du 1er degré**

Le SNUIPP a privilégié une approche unitaire pour porter une revendication d'intégration par le statut car ces emplois correspondent à des besoins et là encore les statuts existent (animateurs de BCD, aides à la direction,...). Ce recours à l'emploi précaire est d'autant plus scandaleux que, dans



**Fédération Syndicale Unitaire - Section départementale de La Réunion**  
**88 Chemin Bancoul, Appt 7 97490 Sainte Clotilde**

**Mél. fsu974@fsu.fr - Tél. 06.92.86.29.46 - Fax. 02.62.22.35.28**

certains secteurs comme l'accompagnement des enfants en situation de handicap, les besoins en personnels formés sont criants.

*La FSU et ses syndicats défendent l'emploi statutaire pour tous dans les services publics et non le CDI qui peut constituer une amélioration mais ne protège pas le salarié contre le licenciement.*

### **Suppression de postes**

C'est le cheval de bataille de la FSU et de tous ses syndicats; dans notre département qui connaît un sous-encadrement dans tous les services publics, une situation tant en termes de chômage de masse, d'illettrisme, que de niveau de vie (50% de la population qui vit sous le seuil de pauvreté), défendre l'emploi public fait d'autant plus sens et se situe dans le prolongement d'un mandat déjà ancien d'un plan de rattrapage en postes statutaires dans les Fonctions Publiques de notre département.

### **Créole à l'école**

La FSU est représentée au Conseil Académique Langue et Culture Régionale ; nous regrettons que cette instance se réunisse si peu et avons multiplié les interventions pour défendre cet enseignement, le maintenir là où il existe et obtenir des créations sur des supports budgétaires dans les établissements du 1er comme du 2<sup>nd</sup> degré. Cet enseignement est d'autant plus fragilisé qu'il se heurte encore à de multiples réticences et à une politique générale de suppression de postes qui en fait une cible privilégiée.

### ***une FSU reconnue***

Aujourd'hui dans 90% des cas, quand il s'agit d'un thème éducatif, les médias s'adressent en premier lieu à la FSU ; il ne s'agit pas ici de narcissisme de notre part, cette reconnaissance ne va pas de soi ; elle résulte d'un travail de terrain de longue haleine où la FSU a démontré patiemment sa combativité et son impact ; c'est aussi une reconnaissance indirecte par l'opinion publique du poids de la Fédération et réciproquement c'est aussi un outil nécessaire pour faire passer nos messages et nos analyses au plus grand nombre.

### **Représentativité institutionnelle**

Ce travail de longue haleine dans tous les secteurs où la FSU syndique et agit trouve également sa reconnaissance dans le vote des collègues aux élections professionnelles, ce qui permet à la FSU de siéger dans les instances paritaires; ceci revêt d'autant plus d'importance que le paritarisme subit de lourdes attaques tendant à réduire ses champs de compétence.

L'Education Nationale est le secteur dans lequel la FSU est le plus implantée ; les élections de décembre 2008 l'ont encore confirmé dans notre académie: la FSU est en tête avec 30% des suffrages exprimés chez les enseignants et les non-titulaires et 46% des sièges dans les instances paritaires ; il est à noter que ces derniers (Assistants d'Education, MA et contractuels enseignants) votaient pour la première fois et qu'ils ont largement accordé leurs suffrages à la FSU (4 sièges sur 7 dans les CCPA) ; nous y voyons un signe que notre organisation est à leurs yeux la mieux placée pour les défendre et les soutenir.

De même, les personnels de santé et des services sociaux de l'Education Nationale ont porté très majoritairement leurs suffrages en direction du SNUAS-FP ( 100% des suffrages et donc tous les sièges).et du SNICS (3 sièges sur 4 dans les instances paritaires) qui lutte pied à pied contre le dernier scandale en date qu'est la création d'un « Ordre des Infirmiers » qui impose une cotisation



**Fédération Syndicale Unitaire - Section départementale de La Réunion**  
**88 Chemin Bancoul, Appt 7 97490 Sainte Clotilde**

**Mél. fsu974@fsu.fr - Tél. 06.92.86.29.46 - Fax. 02.62.22.35.28**

pour avoir le droit d'exercer son métier alors même que 87% des collègues ont rejeté par un vote la création de cet ordre.

**Territoriale:** Récemment implantée dans ce secteur, la représentation FSU dans les instances paritaires territoriales est à développer. Toutefois, nous avons déjà obtenu des sièges dans les communes de Saint-André et Saint-Benoit.

Et si la FSU a dû essayer plusieurs procédures contestant sa représentativité, celles-ci ont toutes été déboutées. Les collectivités ont toutes accepté nos listes de candidats. Ce baptême du feu dans le secteur public territorial était une première étape et s'est bien passé: la notoriété de la Fédération est établie, et le gros travail de terrain qui sera amplifié a déjà permis au SDU-CLIAS d'être reconnu par les médias.

**Environnement / Pôle Emploi :** ces deux secteurs publics font les frais du processus de fusion de services et de ministères inscrit dans la Révision Globale des Politiques Publiques (RGPP) que nous avons combattu dès 2006.

### **Environnement**

le regroupement des services de l'Équipement, de l'Industrie et de l'Environnement dans un « grand » MEEDDAT (Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire) est dorénavant acté ; pour autant le SNE-FSU résiste bien et demeure majoritaire à la DIREN-Réunion et depuis la mise en place du Parc National, ce syndicat voit son travail de terrain récompensé puisqu'il a enregistré une très large majorité aux élections de février 2009 (les premières depuis la création du Parc) et un fort taux de syndicalisation parmi les personnels de cette nouvelle structure.

### **Travail-Emploi-Formation-Insertion**

Essentiellement implanté à Pôle Emploi à la Réunion, le SNU-TEFI doit faire face à de nombreux combats en première ligne des assauts gouvernementaux contre les intérêts des salariés du secteur public. Pôle Emploi est le résultat de la fusion entre ANPE – public- et Assédic –privé- ; il préfigure le Service public de demain, avec des personnels entièrement de droit privé. Ici aussi la FSU trouve sa place et recueille la confiance des salariés. Si le SNU était premier à égalité avec FO à la Réunion à l'ANPE, à Pôle Emploi, les élections professionnelles qui auront lieu pour la toute première fois le 10 novembre 09 seront déterminantes.

### **Enseignement agricole**

Il y a deux lycées agricoles à la Réunion (à Saint Paul et à Saint Joseph) et le SNETAP syndique l'ensemble des personnels de ces deux structures où il est très largement majoritaire.

Globalement, le SNETAP dispose de 7 sièges sur 10 à l'échelon national (CTP central), tous les sièges à l'échelon régional tant dans le secteur enseignement (CTPR) qu'au niveau des personnels contractuels où le SNETAP est le seul syndicat à obtenir des sièges (4 sur 4 à la dernière CCP régionale!)

### **CCEE/CESR**

Nous siégeons toujours au Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement mais restons encore la seule section FSU de France à ne pas siéger au Conseil Économique et Social. Dans moins d'un an cette instance sera renouvelée et nous avons déjà pris les devants en adressant à l'État une nouvelle demande pour faire partie des organisations éligibles au CESR. Ce dossier est donc en attente mais le Ministère et la Préfecture nous ont fait savoir qu'ils « ré-examineront » cette demande ; affaire à suivre, donc.



**Fédération Syndicale Unitaire - Section départementale de La Réunion**  
**88 Chemin Bancoul, Appt 7 97490 Sainte Clotilde**

**Mél. fsu974@fsu.fr - Tél. 06.92.86.29.46 - Fax. 02.62.22.35.28**

**Elections prudhommales:** les salariés relevant du droit privé sont aujourd'hui de plus en plus nombreux dans les Fonctions Publiques ; ce sont tous des personnels précaires qui ont parfois besoin, s'ils se trouvent en conflit avec leur employeur, d'être défendus aux Prudhommes mais, compte tenu du caractère particulier de leurs emplois, nous avons estimé nécessaire de nous présenter aux élections prudhommales de novembre dernier. Nous n'avons certes pas obtenu de siège mais tout de même une centaine de voix, ce qui face aux énormes moyens de campagne des confédérations (CGTR et CFDT) n'a rien de ridicule et démontre la nécessité de répondre par l'expertise d'une organisation syndicale très au fait du secteur public, à cette évolution du salariat.

### ***une FSU dans ses murs***

Cela peut paraître anodin mais disposer d'un local c'est pouvoir concentrer l'activité administrative de la fédération dans un lieu propre et accroître l'efficacité logistique de la FSU. (revue, calendrier, matériel de manifs, vie administrative, tenue des réunions, aide aux syndicats...).

Trouver un local approprié à nos activités est un engagement que nous avons pris il y a déjà plusieurs années et qui s'est concrétisé en 2007. Il s'agit d'un F2 que nous partageons avec le SNEP et le SNUEP situé à Sainte Clotilde à proximité du Rectorat, de la Région, de l'Université et de notre imprimeur, ce qui nous facilite grandement bon nombre de démarches.

### ***Fonctionnement de la section***

Le Secrétariat Départemental est composé de 4 personnes: Christian Picard (Secrétaire Départemental) vient de l'UNATOS dont il est Secrétaire Adjoint, Marie-Hélène Dor (Secrétaire Départementale adjointe) vient du SNES et est membre de sa Commission Administrative, Cendrine Peignon (Trésorière) vient du SNUEP, en fut longtemps la Secrétaire Académique et Lionel Leduc (Trésorier adjoint) vient du SNESUP dont il est le Secrétaire Académique.

La FSU proprement dite dispose de peu de moyens pour fonctionner, son budget est modeste et la section a très peu de décharges ; ceci est compliqué cette année par le fait que le Secrétaire Départemental n'a aucune décharge puisqu'étant maintenant un personnel décentralisé à la Région, il n'a plus droit aux décharges de l'Etat qui sont notre unique source de moyens pour nous dégager du temps à consacrer à la Fédération. Pour y faire face, nous avons sollicité l'appui de deux camarades (Claude Rapady et Odel Oumana) qui nous aident dans notre travail au quotidien en particulier en faisant du terrain et en intervenant pour défendre les dossiers des collègues qui nous demandent notre aide.

C'est aussi devenu aujourd'hui plus difficile pour nous d'entretenir et d'améliorer le site internet de la section mais nous étudions actuellement la possibilité de résoudre ce problème.

*Un bilan n'est jamais un exercice facile ; il faut pouvoir à la fois englober tous les aspects et rester synthétique tout en rendant compte de trois années de travail en évitant le piège de l'autosatisfaction.*

*C'est pourquoi nous nous sommes efforcés de rendre compte ici le plus scrupuleusement possible de ces trois années écoulées et si nous pouvons sans excès de langage dire qu'aujourd'hui la FSU a atteint un certain « rythme de croisière », cela ne signifie sûrement pas qu'il n'y a plus rien à construire ou à améliorer, au contraire, nous devons nous employer à faire toujours plus et mieux.*